"Deux agricultures antagoniques?" dans Le Monde diplomatique (Mars 1985)

Légende: En mars 1985, le mensuel français Le Monde diplomatique se penche sur la situation de l'agriculture espagnole à la veille de l'entrée du pays dans la Communauté économique européenne (CEE).

Source: Le Monde diplomatique. dir. de publ. JULIEN, Claude ; Réd. Chef PAUNET, Micheline. Mars 1985, n° 372. Paris. "Deux agricultures antagoniques?", auteur:Alcaide, Luis , p. 14-15.

Copyright: (c) Le Monde Diplomatique

URL: http://www.cvce.eu/obj/deux_agricultures_antagoniques_dans_le_monde_diplomatique_mars_1985-fr-dde94dd9-f458-453a-a28e-cca8bd37a5ef.html

Date de dernière mise à jour: 27/02/2014

Deux agricultures antagoniques?

Les touristes européens qui visitent l'Espagne — et les Français y viennent en grand nombre — peuvent contempler un pays assez désertique et donc aux perspectives agricoles fort limitées. S'ils en croient leurs yeux, ils doivent se demander d'où peut venir le terrible danger dont on parle pour l'agriculture européenne.

Si, d'autre part, ces touristes s'aventurent dans les marchés locaux, ils pourront constater que les fruits et légumes sont vendus à des prix bien inférieurs à ceux de la Communauté. De retour dans leur pays, s'ils commentent l'affaire avec un spécialiste, ils apprendront que ces prix sont la conséquence de la faiblesse des organisations de producteurs, qui ne peuvent imposer leurs prix. Encore un danger pour l'Europe!

En fait, durant les vingt-cinq dernières années, l'agriculture espagnole a subi une transformation radicale. Au cours de cette période, la crise endémique de la société rurale a pris fin. Avec un très faible niveau de vie, la paysannerie représentait 41% de la population active et ne fournissait que 23% du produit intérieur brut. Actuellement, les paysans ne sont plus que 13% des actifs et apportent 8% du PIB (au sein de la CEE, le pourcentage d'agriculteurs est de 8,2% et leur apport est de 3,4%).

Les agriculteurs espagnols ont su s'adapter aux changements survenus dans les habitudes de consommation. Ils ont modernisé rapidement leur secteur au moyen de la mécanisation des principales tâches agricoles. Les excédents de la population rurale sont allés à l'industrie, aux services ou ont émigré vers les pays industriels d'Europe. En un peu plus de vingt ans, la population rurale active est passée de 4,8 millions à 1,8 million, à peu près celle de la France aujourd'hui.

En même temps que les campagnes se vidaient, le niveau de vie s'améliorait; et l'urbanisation progressive entraînait des conséquences dans l'alimentation des Espagnols qui délaissaient les céréales et les féculents pour les protéines et les fruits et légumes frais. Ainsi, au début des années 60, la consommation de viande était de 20 kg par personne et par an; aujourd'hui, elle est de 80 kg. La consommation de fruits a connu une progression semblable: aussi bien les mandarines (de 2,4 kg à 7,7 kg) que les pommes (de 8,6 kg à 22,1 kg), les poires (de 2,9 kg à 11,4 kg) ou les pêches (de 3 kg à 12 kg). Même chose pour les légumes; par exemple, les tomates (de 32 à 77 kg) et les artichauts (de 2,1 à 6,2 kg). La production a suivi, au fur et à mesure, le rythme de la consommation intérieure.

Lorsque, en 1960, l'Espagne adhéra au Fonds monétaire international (FMI) et à l'OECE (Organisation européenne de coopération économique, ancêtre de l'Organisation de coopération et de développement économiques — OCDE), il fut décidé de développer l'élevage même si cela impliquait l'augmentation de l'importation de matières premières pour l'alimentation du bétail. La production de viande a quadruplé en vingt ans (elle atteint aujourd'hui 2,7 millions de tonnes; 16% pour des bovins, 41% pour les porcins, 32% pour les volailles et 5% pour les ovins). Cependant, les cultures pour le bétail se sont peu développées: seule la récolte d'orge a augmenté en proportion alors que la production de mais, malgré l'importance des subventions, n'a fait que doubler. Ainsi, la viande produite en régime d'exploitation intensive fait de l'Espagne l'un des grands importateurs d'alimentation pour le bétail: en particulier de maïs (5 millions de tonnes) et de soja (3 millions de tonnes).

Le coût de ces importations est tel qu'il déséquilibre le solde du commerce extérieur agricole. L'importation de produits agricoles représente 13% à 14% des achats à l'étranger, soit un pourcentage similaire à celui de la Communauté. Comme pour celle-ci, les Etats-Unis et le Brésil sont les deux principaux fournisseurs de l'Espagne. En résumé, le commerce extérieur des produits agraires est un peu moins déficitaire en Espagne que dans l'ensemble de la CEE, mais il n'est pas régulièrement excédentaire, comme c'est le cas pour la France, la Hollande, l'Irlande et le Danemark.

En Espagne, comme dans la CEE, l'agriculture demeure subventionnée. Parfois, comme pour le vin ou les oléagineux ou même le blé, il y a eu des excédents importants qui ont dû être financés par l'ensemble des contribuables. La distribution de la propriété agricole, plus inégale que dans la CEE, le plus grand nombre de travailleurs employés dans l'agriculture par rapport au reste des secteurs productifs, et un revenu inférieur par tête ont supposé une charge pour le reste de la société plus importante que dans l'Europe

communautaire. Les paysans espagnols coûtent plus cher à l'Espagne que les paysans européens ne coûtent à l'Europe.

Quant aux différences entre les deux agricultures, les prix élevés de l'énergie, les différences de climat et la disponibilité des terres aptes aux cultures de fruits et de légumes donnent à l'Espagne un avantage relatif pour ces produits. En revanche, la rareté des prairies naturelles (il n'y en a que sur l'étroite frange nord — nord-ouest), un terrain trop accidenté et la petite dimension des exploitations procurent aux éleveurs européens un net avantage pour la production de lait et de viande de bœuf.

Actuellement, la CEE ne vend que de faibles quantités de produits d'élevage et de céréales à l'Espagne. Les grands fournisseurs de mais et de soja sont les États-Unis, le Brésil et l'Argentine. Cependant, l'Espagne est un exportateur important de fruits — d'agrumes surtout — et de légumes; et, plus modeste, de vin, d'huile d'olive et de conserves végétales. Certes, c'est le troisième exportateur agraire vers la CEE, après les Etats-Unis et le Brésil. Mais la communauté n'importe que 9% de ses besoins en légumes, frais ou en conserve. Les fruits importés — y compris les conserves et les jus de fruits — représentent 25% de la production totale de la Communauté, et les quantités vendues par l'Espagne — à l'exception des agrumes — sont peu importantes.

La peur du vin

CET ensemble de caractéristiques des deux agricultures, communautaire et espagnole, a conduit les négociateurs du traité d'adhésion à prévoir des périodes transitoires dominées par la prudence. La CEE souhaite que l'ouverture de son marché aux produits espagnols — déjà relativement importante — se fasse assez lentement. Les négociateurs espagnols, qui partent d'une situation différente (le marché agricole espagnol est assez fermé aux importations communautaires), ne désirent pas non plus une ouverture trop rapide qui pourrait léser les fournisseurs traditionnels d'outre-Atlantique — ce qui, à la longue, sera inévitable — et pénaliser les petits éleveurs du nord de l'Espagne.

Le danger d'une telle politique, doublement prudente, serait que d'éventuelles clauses transitoires transforment en fait l'Espagne en un Etat membre *sui generis*, qui deviendrait une source permanente de conflits.

Les raisons justifiant une telle prudence sont de deux ordres: la France, de façon générale, et la Belgique, seulement pour les tomates, ont établi des calendriers pour l'importation de fruits et de légumes espagnols. Ceux-ci ne se vendent sur le marché français qu'au début ou à la fin de chaque campagne agricole. Les producteurs français se réservant leur marché au moment de la plus grande production et évitent ainsi une chute des prix. Les consommateurs sont, bien entendu, pénalisés.

D'autre part, les négociateurs européens reprochent à l'Espagne le faible rôle que jouent dans ce pays les organisations de producteurs dont la fonction reste déterminante, à l'heure de sélectionner les qualités des produits et les meilleures variétés, ainsi que pour la fixation de prix plus homogènes selon les variétés. Mais cet argument communautaire n'est pas sans faiblesse. Dans le cas des oranges, par exemple, l'Espagne s'est dotée d'un comité de gestion des agrumes dont les normes sont fort exigeantes, comme on peut le constater en voyant les oranges exportées.

Le vin demeure l'un des produits agricoles les plus redoutés. On prétend que l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun va provoquer l'apparition d'un gigantesque lac de vin excédentaire. Et que son coût sera proche de celui des excédents communautaires en lait (18% du budget de la CEE).

On dramatise. La production vinicole de l'Espagne représente la moitié de celle de la France et 44% de celle de l'Italie, bien que la surface consacrée à la vigne soit de 60% plus étendue en Espagne. Pourquoi une si faible production par rapport à une telle surface? Parce que les normes de production espagnoles sont, déjà, beaucoup plus sévères qu'en Europe, et qu'il est notamment interdit d'arroser les vignes.

Les problèmes des viticulteurs français, réels et sérieux, n'ont pas été créés par l'existence du vin espagnol,

mais le malaise préalable augmente la crainte des producteurs français. En cas d'adhésion, la Communauté exige de l'Espagne qu'elle maintienne l'interdiction d'arroser et, selon les derniers accords de Dublin, qu'elle accepte de limiter la production.

L'Espagne devrait donc respecter le principe suivant: «Nous, producteurs communautaires de vin, acceptons de ne pas grandir, mais vous, Espagnols, ferez de même.» De telles limitations — indépendamment de l'entrée de l'Espagne — créent une situation explosive pour les viticulteurs. Si cela était maintenu, l'Espagne devrait se résoudre à affecter des terres et des ressources actuellement consacrées à la vigne à la production d'aliments pour le bétail.

En matière agricole, l'attitude de la CEE face à l'éventualité de l'adhésion de l'Espagne se caractérise par une défense constante des positions acquises et un refus d'admettre un minimum de risques. L'Espagne, pourtant, est un bien modeste producteur agricole, un pays aride et sec sans réelles possibilités de concurrencer les très efficaces agriculteurs communautaires.

Vue d'Espagne, l'entrée dans la CEE suppose pourtant, en la matière, des risques autrement grands. Le marché agricole espagnol, à cause de sa fragilité même, a toujours été extrêmement protégé, en particulier le secteur de l'élevage et celui des produits laitiers qui pourraient s'effondrer devant l'irruption des produits européens. Les adversaires espagnols de l'adhésion au Marché commun ne manquent pas de rappeler de tels arguments, sans parler des risques que devra supporter la faible industrie nationale; ils soulignent également que la balance commerciale est favorable à l'Espagne depuis deux ans (1983 et 1984).

De tels arguments n'ébranlent point les partisans de l'adhésion. Pour eux, il est temps — pour des raisons historiques et culturelles — que l'Espagne, et bien entendu le Portugal, s'arriment définitivement à l'Europe, pour le meilleur et pour le pire.

LUIS ALCAIDE
(Directeur du département d'information et des relations extérieures de la Banque d'Espagne, Madrid)